



## BOURSES DE RAYONNEMENT

*Hiver 2025*

Les Bourses de rayonnement du **Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD)** de l'Université Laval visent à soutenir les étudiants et étudiantes membres du CRAD dans le rayonnement de leurs recherches.

Ces bourses **financent la participation à des colloques** que ce soit au Québec, dans le reste du Canada ou à l'international. Quatre bourses d'un montant de 500\$ sont octroyées pour le concours de l'hiver 2025\*. Notez que les articles scientifiques ne sont pas financés dans le cadre de ce concours.

### **L'obtention d'une bourse est soumise aux conditions suivantes :**

- Être un étudiant ou une étudiante membre du CRAD\*\* lors du dépôt de la demande ;
- Avoir déjà complété deux sessions ;
- Présenter oralement sa recherche (Powerpoint ou affiche) lors de la conférence pour laquelle la demande de bourse est effectuée ;
- Ne pas avoir déjà obtenu cette bourse dans le passé.

\* La participation à des colloques entre 1<sup>er</sup> janvier et 31 août 2025 est admissible au concours de l'hiver 2025.

\*\* Est membre étudiant(e) une personne inscrite à l'Université Laval effectuant une recherche sous la supervision d'un membre régulier(ière) ou associé(e), et qui s'inscrit dans la programmation scientifique du Centre. Le membre étudiant(e) doit compléter une demande d'adhésion au CRAD entérinée par sa direction.



## BOURSES DE RAYONNEMENT

### Liste des documents à fournir :

- Présent formulaire daté et signé, accompagné d'une lettre de présentation de la demande d'une page, signée et datée ;
- Courriel d'appui du directeur ou de la directrice ;
- Résumé de la communication (une page maximum) ;
- Lettre d'acceptation de la participation au colloque (ou s'engager à présenter cette preuve dès sa réception).

### Critères d'évaluation :

- Démontrer que le projet s'insère clairement dans un ou plusieurs axes du CRAD, le lien entre le projet et les axes du CRAD doit être explicite ;
- Présenter un budget détaillé des frais à payer pour la participation à l'activité pour laquelle l'étudiant ou l'étudiante fait une demande.

### Informations complémentaires :

- Les récipiendaires d'une bourse s'engagent à rendre le **logo** du CRAD visible sur leur présentation.
- Les informations soumises dans ce formulaire seront **partagées** aux membres du Bureau de direction du CRAD qui sont chargés d'évaluer les propositions transmises dans le cadre de ce concours.
- L'octroi des montants est **conditionnel** à la disponibilité des fonds et à la réception des documents à fournir.



## BOURSES DE RAYONNEMENT

Identification	
Nom :	
Prénom :	
IDUL :	
Courriel :	
Faculté :	Département :
Nom du colloque pour lequel vous faites cette demande :	
Ville et pays du colloque :	
Dates du colloque (spécifiez les dates de début et de fin) :	

Signature :

Date :



## BOURSES DE RAYONNEMENT

Proposez un budget détaillant les différentes catégories de dépenses reliées à la réalisation de votre communication, de même que les revenus dont vous disposez. Veuillez mentionner toutes les sources de financement dont vous disposez ou que vous envisagez (2500 caractères, espaces compris max.)

*Merci de spécifier les montants payés en dollars canadiens uniquement.*



## BOURSES DE RAYONNEMENT

**Période d'ouverture du concours : 3 février au 10 mars 2025**

**Période couverte : 1er janvier au 31 août 2025**

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
DATE DE DÉPOT DU DOSSIER	
<input type="checkbox"/>	<b>DEMANDE ACCEPTÉE</b>
Montant accordé :	
Modalité de paiement :	
<input type="checkbox"/>	<b>DEMANDE REJETÉE</b>
Raisons du refus :	